



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement

UNEP/WG.163/7
23 avril 1987

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Première réunion des Structures focales nationales
pour les aires spécialement protégées de la
Méditerranée

Athènes, 1-4 juin 1987

Projet de plan d'action pour la conservation
du phoque-moine de Méditerranée

Introduction

1. Les populations de phoques-moines de Méditerranée, Monachus monachus ont rapidement et énormément diminué, l'espèce est menacée de disparition. Seule une action concertée et effective de tous les pays de la Méditerranée pourrait renverser cette tendance.
2. De nombreux aspects importants de la biologie et du comportement du phoque-moine sont trop peu connus pour permettre de planifier une stratégie de gestion complète de l'espèce, mais si peu de phoques restent que la recherche y relative est devenue très difficile. La situation est trop critique pour reporter l'action à plus tard. Des plans doivent être élaborés en utilisant les meilleures données disponibles et ensuite adaptés si nécessaire, lorsque des informations supplémentaires sont obtenues. Il est trop tard pour attendre d'autres résultats de recherche; il faut agir maintenant, et même maintenant n'est peut-être pas suffisamment tôt.
3. Ce projet de plan d'action comporte des propositions de diverses sources qui pourraient aider à sauver le phoque-moine de la disparition. Les points de vue scientifiques sont divisés quant à ce qui est approprié ou imprudent. Certaines actions éventuelles sont controversables et peuvent comporter des risques pour les phoques concernés. Il est connu que l'espèce est sensible et que ses réactions aux observations de près ou à la capture sont incertaines. Cependant, pour une espèce en danger immédiat de disparition, le risque de ne rien faire peut être même plus important et justifier une intervention active en tant que solution de dernière ressort. De telles actions ne peuvent être entreprises qu'après que tous les efforts aient été faits pour évaluer et minimiser les risques impliqués.
4. Les menaces les plus importantes pour le phoque-moine sont le massacre des adultes par les pêcheurs et le dérangement d'origine humaine des zones de reproduction. Toutes deux ont cru au fur et à mesure que les être humains et les phoques entraient en concurrence pour des ressources de plus en plus rares (poissons et zones littorales éloignées). La première priorité est de préserver les survivants restants de la population de phoques-moines. Le défi sera alors de trouver cet équilibre délicat entre les besoins biologiques du phoque-moine et les utilisations humaines de la Méditerranée et de ses ressources qui permettra à l'espèce de retrouver un niveau viable.
5. Ce plan d'action pour la conservation du phoque-moine de Méditerranée met l'accent sur les actions tant immédiates qu'à long terme qui, si elles sont prises ensemble, peuvent parvenir à réduire suffisamment les pressions exercées sur les populations de phoques afin de permettre un rétablissement graduel. Aucune action seule ne suffira. Les différents éléments du plan de gestion se renforcent réciproquement et doivent être pris ensemble afin d'avoir la plus grande chance de réussite.

Réduction de la mortalité adulte

6. Une campagne d'information menée de façon urgente parmi les pêcheurs dans toutes les zones où l'on trouve encore des phoques doit viser à neutraliser leur antagonisme vis-à-vis du phoque-moine et gagner leur soutien en matière de mesures de protection.
7. Les gouvernements devraient instaurer des programmes pour dédommager les pêcheurs des dégâts ou pertes causés par les phoques, atténuer les mobiles qui poussent à les massacrer. Etant donné le petit nombre de phoques restants, il conviendrait de gérer les montants impliqués à court terme en attendant que d'autres mesures de protection entrent en vigueur. Le dédommagement devrait être lié si possible au nombre de phoques dans la région.
8. Il conviendrait d'interdire le port d'armes à feu sur les bateaux de pêche et cette interdiction devrait être strictement appliquée.
9. Il conviendrait de développer des filets de pêche améliorés que les phoques ne pourraient pas endommager ou dans lesquels ils ne s'emmêleraient pas et les pêcheurs devraient recevoir l'assistance nécessaire pour se convertir à utiliser de tels filets. Il est nécessaire d'effectuer des recherches sur les techniques visant à éloigner les phoques du matériel de pêche et des zones de pêche.
10. Les états qui n'ont pas encore procédé à protéger juridiquement le phoque-moine devraient le faire immédiatement et les mesures de protection existantes devraient entrer en vigueur.

Cantonement des phoques loin des activités humaines incompatibles

11. Tous les pays possédant encore des populations de phoques-moines qui se reproduisent devraient s'efforcer immédiatement de protéger de façon rigoureuse les sites de reproduction des phoques restants.
12. Il conviendrait de créer un réseau de réserves marines en Méditerranée, couvrant tant les habitats existants que potentiels du phoque-moine, espacés de telle façon qu'ils puissent être graduellement repeuplés lorsque d'autres mesures entreront en vigueur et que les populations se rétabliront. Les réserves de phoques-moines devraient protéger des grottes appropriées ou autres zones de reproduction et de repos et être entourées, si possible, d'une zone tampon de 40 km couvrant les grandes zones alimentaires. La pêche au filet ou avec d'autres techniques connues pour menacer ou entrer en conflit avec la présence des phoques devrait être interdite ou contrôlée dans la zone-tampon. Le développement du littoral devrait être limité aux activités compatibles et un développement touristique intensif évité dans ces zones.
13. Il conviendrait d'interdire les visites touristiques ou tout autre dérangement causé par l'homme des sites de reproduction au cours de la période de reproduction du phoque et lorsque les petits sont jeunes, notamment au cours de la période allant d'août à novembre.

14. Il serait peut-être possible de faire du phoque-moine de Méditerranée une ressource touristique, mais seulement là où la protection totale de l'espèce serait assurée.

Recherche et collecte des données

15. Tous les pays devraient lancer un programme intensif de collecte des données sur les populations de phoque et le comportement de ceux-ci. Il conviendrait d'encourager la notification de la présence d'animaux aux organismes nationaux appropriés ou aux Points focaux, qui à leur tour devraient diffuser rapidement ces informations au réseau régional. Il est possible d'utiliser des techniques de caméra à distance pour surveiller les grottes avec un moindre risque de dérangement d'origine humaine.
16. Il est nécessaire de poursuivre la recherche pour éclaircir le rapport existant entre le phoque-moine et les différentes pêcheries, y compris le véritable effet économique sur les pêcheries.
17. La recherche sociologique sur les attitudes de divers groupes tels que les pêcheurs envers le phoque-moine peut aider à définir de meilleures mesures de contrôle et campagnes d'information.
18. Il conviendrait de revoir les techniques de recherche pour assurer qu'elles n'accroissent pas elles-mêmes les menaces sur les populations de phoques.
19. Toutes les informations obtenues sur l'espèce devraient être rassemblées et évaluées sur une base régionale, éventuellement par un groupe d'experts sous l'égide du Centre régional d'activité pour les aires spécialement protégées et diffusées par l'intermédiaire d'un réseau d'échange d'information.
20. Il faudrait créer un petit nombre de centres de sauvetage, peut-être un pour la Méditerranée occidentale et un pour la Méditerranée orientale, en vue d'accueillir les phoques blessés et les petits abandonnés. On pourrait tenter la reproduction en captivité si c'est possible sans accroître les risques pour la population sauvage. De tels centres seraient sujets à un contrôle national et examinés par des experts au niveau régional en vue d'assurer qu'ils fonctionnent de façon appropriée dans l'intérêt de la conservation du phoque-moine. Les phoques sauvés ou élevés en captivité pourraient être utilisés pour renforcer les groupes de reproduction dans des zones sûres.
21. Le transfert de jeunes phoques provenant de colonies saines avec des sujets appropriés dans des colonies avec un trop petit nombre d'animaux ou des colonies nouvellement ré-établies pourrait être une option de gestion importante, là où les phoques de toute façon quitteraient leur colonie d'origine.

22. Des individus ou des petits groupes isolés qui ne se reproduisent pas pourraient être déplacés dans des groupes plus viables et bien protégés ou mélangés afin de parvenir à des populations à la reproduction soutenue.
23. Dans des cas extrêmes, il faudrait envisager le transfert de tels individus ne se reproduisant pas dans des centres de reproduction en captivité et/ou l'insémination artificielle de femelles isolées.
24. Les phoques-moines provenant de populations pouvant être différentes du point de vue génétique ne devraient pas être introduits en dehors de leur zone naturelle, sauf en cas de solution de dernier ressort. Il est nécessaire de faire de la recherche sur les différences génétiques entre les populations.

Programme d'information

25. Un programme d'information à l'intention des pêcheurs et des communautés de pêcheries devrait avoir pour objectif de réduire le massacre des phoques et d'encourager la notification de la présence de phoque et autres observations.
26. Il conviendrait de développer des activités d'information spéciales pour les touristes et l'industrie touristique dans les zones où le tourisme représente une menace pour les zones de reproduction des phoques.
27. Il conviendrait d'élaborer du matériel d'information à l'intention des autorités militaires, des promoteurs industriels et des transports maritimes sur les actions qu'ils peuvent prendre pour conserver le phoque-moine.
28. Une vaste campagne en faveur du phoque-moine de Méditerranée devra entretenir le soutien du public pour les mesures de conservation.
29. Il conviendrait de mettre en place des programmes de formation destinés aux gestionnaires de zones protégées, responsables des réserves de phoques-moines.

Coordination, examen et financement

30. Le Centre régional d'activité pour les aires spécialement protégées devrait être responsable de la coordination du réseau d'information relatif au phoque-moine, de la mise en place d'aires protégées pour le phoque-moine et de projets de recherche régionaux sur les phoques-moines.
31. Le statut du phoque-moine et la teneur de ce plan de gestion devraient être examinés tous les deux ans par une réunion d'experts tenue au niveau régional, avant d'être présentés à la réunion des Parties contractantes en vue de leur adoption.
32. Les gouvernements dont les populations locales de phoques-moines ont été exterminées devraient offrir leur assistance aux pays possédant encore des populations, dans l'espoir qu'un rétablissement de l'espèce permettra son éventuelle ré-introduction dans leur habitat d'origine.

ANNEXE

MISE EN OEUVRE PROPOSEE DES ACTIVITES DU PLAN D'ACTION

33. La description suivante des activités regroupe les éléments du plan d'action sous une forme qui devrait encourager leur mise en oeuvre rapide.

Phase 1 ACTIONS URGENTES A ENTREPRENDRE POUR SAUVEGARDER LES PHOQUES RESTANTS

Action visant à mettre un terme au massacre pratiqué par les pêcheurs

34. Le taux d'extinction des petites populations de phoques moines dépend surtout de la mortalité adulte et la cause principale en est le massacre accidentel ou délibéré pratiqué par les pêcheurs. Il a été démontré que les phoques-moines ont un effet important sur les petites pêcheries du littoral, effet qui a probablement été aggravé par une pêche excessive. Il convient donc en première priorité de changer les bases des rapports pêcheur-phoque. En fait, ceci signifie payer les pêcheurs pour qu'ils ne tuent pas les phoques, au moins jusqu'à ce que d'autres mesures de conservation puissent être appliquées. La stratégie suivante pourrait fournir un moyen pratique d'y parvenir.
- a) Il conviendrait d'identifier et d'accorder une protection stricte aux grottes ou autres sites de reproduction ou de repos utilisés par les phoques-moines. Des caméras automatiques installées dans chaque grotte pourraient être la base permettant de déterminer le nombre de phoques résidant dans chaque zone.

Coût estimé:

- assistance pour la création d'aires protégées : 100.000 dollars E.U.
- études et surveillance continue des populations de phoques-moines : 200.000 dollars E.U.

- b) Il conviendrait de créer en tant que zone-tampon les eaux utilisées par les phoques pour leur alimentation dans un rayon d'environ 40 km à partir de chaque site de reproduction/de repos. Il faudrait interdire dans cette zone la pêche commerciale pratiquée à grande échelle. Les pêcheurs à petite échelle du littoral devraient posséder une licence et avoir les droits exclusifs de pêche dans la zone-tampon. Des filets et autre matériel dont on sait qu'ils représentent un moindre danger de massacre accidentel du phoque-moine devraient être fournis aux pêcheurs possesseurs de ces licences. Les méthodes dangereuses pour les phoques devraient être interdites. Le système de licence devrait permettre un contrôle approprié des pressions exercées par la pêche dans la zone-tampon. Il ne faudrait pas permettre d'augmenter le nombre des licences.

Coût estimé:

- établissement de systèmes de licence : 100.000 dollars E.U.
- fourniture de filets de pêche de sécurité : 100.000 dollars E.U.

UNEP/WG.163/7
page 6

- c) Puisque les phoques consommeront vraisemblablement une partie des prises des pêcheurs possesseurs de licence dans la zone-tampon, ces pêcheurs devraient recevoir des dédommagements compensatoires réguliers, fondés sur le nombre de phoques résidant dans la réserve. Ces versements devraient être au moins équivalents à la valeur des poissons perdus. La pêche dans la zone-tampon deviendrait ainsi un moyen de concentrer des ressources alimentaires autrement rares pour les phoques et les pêcheurs devraient être encouragés à nourrir les phoques. Tout dégât causé par les phoques au matériel devrait aussi faire l'objet d'un dédommagement.

Coût estimé des dédommagements compensatoires : 200.000 dollars E.U.

- d) Il conviendrait également d'encourager les pêcheurs possesseurs de licence à emmener les touristes voir les phoques dans les zones tampons, mais pas sur les sites de reproduction et de repos.
- e) Les pêcheurs portant un intérêt marqué pour l'accroissement du nombre de phoques fourniront le moyen le plus efficace et le plus économique d'appliquer les règlements relatifs à l'aire protégée. Les pêcheurs possesseurs de licence devraient recevoir du matériel d'information sur les phoques-moines et les dispositions relatives à leur gestion.

Coût estimé du matériel d'information destiné aux pêcheurs : 100.000 dollars E.U.

35. Le coût de ces mesures devrait être réparti entre les gouvernements, les institutions internationales, les ONG et le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée.

Campagne d'information pour la sauvegarde du phoque-moine, 1987-1988

36. Il convient de lancer immédiatement une vaste campagne d'information dans toute la Méditerranée, liée en Europe à l'Année européenne de l'environnement, en vue de sensibiliser le public sur le statut strict du phoque-moine et de mobiliser le soutien politique et financier essentiel pour les mesures nécessaires urgentes. Le phoque-moine devrait être adopté comme symbole de la conservation de la Méditerranée. Les ONG, les chercheurs, les gouvernements et les institutions internationales devraient coordonner les activités d'information afin d'avoir le plus grand impact possible. Il faudrait encourager la communauté des affaires à soutenir la campagne.
37. Il conviendrait de préparer rapidement du matériel d'information comprenant des vidéocassettes, des communiqués radio, des expositions, des affiches et des brochures et de le traduire dans les langues locales appropriées que les gouvernements, les écoles et les organisations non-gouvernementales pourraient utiliser. Des versions de ce matériel devraient être adaptées aux divers publics visés : pêcheurs, touristes, grand public, enfants scolarisés, autorités militaires, promoteurs industriels et responsables de l'industrie touristique et des transports maritimes.

Coût minimum d'une campagne d'information intégrée : 200.000 dollars E.U.

Phase 2 ACTIVITES DE SOUTIEN POUR LE RE-ETABLISSEMENT DES POPULATIONS DE
PHOQUES-MOINES SAINS

Coordination régionale

38. Les activités suivantes requièrent une coordination régionale:

- fonctionnement d'un réseau régional de collecte des données et d'échange d'information;
- mise en place et coordination de projets de recherche régionaux;
- distribution de matériel d'information;
- assistance aux gouvernements en matière de législation et création d'aires protégées pour le phoque-moine;
- création d'un groupe consultatif d'experts restreint;
- préparation de rapports de statut biennaux et organisation de réunions d'experts

Ceci demandera le recrutement d'un coordonnateur régional employé par le Centre régional d'activité pour les aires spécialement protégées.

Coût estimé: 200.000 dollars E.U. par an.

Création du fonds de soutien en faveur du phoque-moine de Méditerranée

39. La mise en oeuvre du Plan d'action pour le phoque moine demandera un appui financier de nombreuses sources. En plus du soutien direct des gouvernements pour certaines activités et de l'appui du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée, il conviendrait d'encourager des donateurs individuels et des organisations non-gouvernementales à soutenir les activités du plan d'action au moyen d'un fonds de soutien qui serait géré par le coordonnateur régional.

Recherche sur les interactions pêcheries-phoques

40. Il conviendrait de soutenir les types de projets de recherche suivants:

- collecte de données sur les mouvements des phoques et taille des populations;
- habitudes alimentaires;
- caractéristiques biologiques de reproduction;
- amélioration des filets et techniques de pêche et des repoussants éventuels pour réduire à la fois les dégâts causés par les phoques et les noyades accidentelles;
- techniques de capture sauve et de reproduction en captivité;
- recherche sociologique sur les attitudes des pêcheurs et autres groupes;
- distinctions génétiques possibles entre les populations.

Coût estimé des projets de recherche : 200.000 dollars E.U.

UNEP/WG.163/7
page 8

41. Il conviendrait de surveiller pendant les cinq années à venir des sites appropriés pour créer un réseau de réserves de phoques-moines en Méditerranée et d'en faire des zones protégées, soutenues par des contrôles de développement nécessaires sur la côte adjacente.

Coût estimé des mesures de soutien régional : 50.000 dollars E.U. par an.

Création de deux centres de sauvetage du phoque-moine

42. Il conviendrait de créer sur une base régionale des centres de sauvetage pour les phoques blessés ou les petits abandonnés en Méditerranée occidentale et orientale.

Coût estimé des installations et du transport des phoques dans les centres : 200.000 dollars E.U.

Transfert des jeunes phoques ou des phoques isolés

43. Il faudrait transférer dans des colonies de reproduction bien protégées les jeunes phoques provenant de colonies saines et éventuellement les phoques isolés menacés. Il serait peut-être également nécessaire d'envisager le regroupement de colonies possédant peu d'individus.

Coût estimé : 100.000 dollars E.U.

Réunions régionales d'experts sur les phoques-moines

44. Une réunion régionale d'experts devrait être tenue tous les deux ans pour examiner le statut du phoque-moine et les actions de conservation nécessaires.

Coût estimé : 30.000 dollars E.U. par réunion.